

Aux champs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 249

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

églises de la seigneurie (et de toute la Principauté), que chaque communauté du village doivent avoir leur maître d'école, et chaque manant ou habitant des lieux doivent envoyer tant les garçons que les filles depuis l'âge de 7 ans jusqu'à 14 ans en la classe et nonobstant qu'iceux enfants ne la fréquente, seront toute fois obligés de payer le droit audit maître d'école et qu'ils fréquenteront aussi fidèlement le catéchisme. Le tout à peine d'un chatois, (punition.) Et le maître d'école sera obligé de tenir la classe tous les jours depuis le matin à 7 heures jusqu'à 10 heures, et après midi, depuis le midi jusqu'à 3 heures, leur permettant un jour de vacance par semaine.

« Fait à Delémont le 29 novembre 1703.
Signé : F. Rinck de Baldenstein, chastelein ».

Le prince évêque de Bâle avait le droit de lever des troupes dans sa principauté, mais ils ne les commandait que dans ses Etats catholiques. Dans ses Etats réformés, il pouvait exiger des troupes pour la défense de sa Principauté. Dans ces dernières contrées le régime militaire était réglé par les traités de bourgeoisie conclus avec différents cantons suisses, toute fois avec l'assentiment du Prince. Les cantons bourgeois ne pouvaient lever des troupes dans la partie réformée lorsqu'ils étaient en guerre avec l'évêque.

Les milices de l'Evêché formaient un corps de 11 à 12 mille hommes. L'arsenal, pour l'artillerie, était au château de Porrentruy. Les milices des baillages catholiques marchaient sous la bannière de l'Evêché, *blanche à la Crosse de Bâle rouge*. Les soldats de la Prévôté de Montier-Grandval avaient leur propre bannière, *rouge à un portail d'église à deux tours blanc*, quand ils servaient le Prince. Quand ils étaient au service de leur bourgeoisie, la ville de Berne, ils suivaient la bannière de cette dernière. L'Erguel était placé sous la bannière de Bienné et la montagne de Diesse sous celle de la Neuveville, en raison des traités et des privilèges que leur avait accordés les princes évêques.

Le service militaire dans la Principauté des Princes-Evêques de Bâle se réduisait à quelques exercices de parade. Les compagnies de fusiliers, de grenadiers, d'arquebusiers, les escadrons de cavalerie figuraient

longtemps appuyées aux ténèbres, commencèrent à laisser pénétrer un peu de lumière grise. Dans la partie extrême de la cuisine, les murs, les solives peintes en jaune, le carrelage sortirent faiblement de la nuit, tandis que, jusque-là, les angles seuls luisaient quand le feu jetait une flamme. Mais le jour était encore comme les eaux troubles, qui n'attirent point. Maria Huber avait consenti à donner de nouveau le sein à son enfant. Elle s'était assise à quelque distance de la fenêtre. Peut-être songait-elle qu'elle aurait pu ne pas voir cette aube naissante. Elle finit par dire, sortant comme d'un rêve :

— J'aime mieux que votre père ne se dérange pas pour moi... Je m'en sens plus forte... Dès qu'il fera tout jour, j'irai trouver la femme Huln, ma logeuse, qui demeure dans la rue du Pont-de-Bois, proche de la place Croix-de-Fust. Elle m'apprendra peut-être où est mon homme, et je lui demanderai de rentrer dans notre chambre.

Le souvenir de l'homme emplissait le cœur obstiné et secret de la femme qui avait voulu mourir pour lui, et qui, à présent, dans le nouveau jour qui se levait, retrouvait d'abord la

pensée de l'absent. Véronique s'approcha de la mère qui posait sur le canapé l'enfant rassasié, et revint avec elle vers la fenêtre. Les deux femmes s'accoudèrent aux châssis des vitres. Mais Maria Huber était seule inquiète et nerveuse.

— Je veux partir, dit elle.
— Il est trop tôt, dit Véronique.
— Non. S'il était revenu ? Voilà qu'il est le matin.
Elle se tut, elle leva les yeux au-dessus des murs moussus du jardin, au-dessus des toits allongés des maisons d'en face. Véronique l'imita, et elle eut un soupir profond. Elle se sentait qu'elle avait près d'elle une âme non maternelle, qui avait pu changer de projet, mais ne s'était pas repentie.
— Hélas ! répondit-elle, vous dites vrai.
C'était bien le matin. Le ciel était d'un bleu lavé où se devinait le passage du vent. Il n'y avait point encore de déchirure dans l'ombre diminuée qui enveloppait toute chose. Mais la fumée des cheminées voisines bondissait en montant. Une voiture roula sur la place de la Cathédrale. Une cloche sonna. Des appels de clairon s'envolèrent un peu de partout. Un petit ma-

(A suivre).

Aux champs

Les poules italiennes. — Le lapin. — La cuscute et les mauvaises herbes. — Le marc de pommes.

On a admiré à l'Exposition agricole de Por-

rentruy un choix fort varié de poules dont quelques unes étaient des échantillons remarquables des meilleures races. On fera bien de prendre les adresses et de se pourvoir en lieu sûr, au lieu d'acheter, sur les marchés, de vendeurs inconnus, des poules de mauvaise provenance.

Ainsi les poules italiennes apportent souvent des maladies dans nos poulaillers ; cependant avec quelques soins elles ne sont pas aussi dangereuses qu'on le dit. Comme elles sont très bonnes pondeuses et précoces, il ne faut pas y renoncer, dit un de nos confrères. Ces volailles nous parviennent après un long voyage pendant lequel elles sont entassées et souvent privées d'eau, ce qui les prédispose aux maladies et principalement à la diphtérie. Les poules, en arrivant à la ferme, doivent être parquées à part et sans contact avec les poules du poulailler pendant quelque temps. Si l'on s'aperçoit que l'une d'elles ne mange qu'avec peine et fait entendre de temps à autre un hoquet, on l'isolera et on lui fera avaler matin et soir une pilule antidiphtérique. Après cinq ou six jours de ce traitement, on obtient généralement la guérison. La diphtérie, qui n'est pas le choléra, est très contagieuse, aussi doit-on user de précautions pour isoler les sujets malades. La poule italienne, très bonne pondeuse, n'est pas couveuse. Mais on ne peut avoir tout à la fois.

On a remarqué encore à l'Exposition des familles fort belles de lapins. Une race qui n'est plus en grand honneur, c'est celle des lapins béliers français. Dans l'élevage du lapin, on peut malheureusement faire les mêmes constatations qu'en aviculture, à savoir que certaines anciennées races d'animaux, qui ont fait leurs preuves, sont rejetées à l'arrière plan par des variétés nouvelles qui ne les valent pas. C'est dommage que le lapin béliers soit négligé car, comme lapin de table, il est au premier rang ; outre sa taille et l'abondance de sa chair, il se distingue tout particulièrement par sa fécondité et sa rusticité en regard de beaucoup d'autres races. Un journal allemand rappelle à ce propos que c'est au béliers français que l'élevage du lapin doit son développement en Allemagne. Ce sont les soldats allemands qui ont appris à connaître ce lapin en France, lors de la guerre franco-allemande, et qui ont acquis la conviction que le lapin formait une partie essentielle de l'alimenta-

raicher cria, au tournant de la rue du Sauveteur : « Des pommes de terre à deux sous la livre ! Des poireaux ! Des carottes à trois sous ! »
— Je veux partir, reprit la femme.

— Allez donc, dit Véronique. Je soignerai votre enfant comme s'il était le mien. Vous pouvez retenir votre logement, et vous y reposer et demander des nouvelles. Prenez votre temps ; pourvu que vous soyez de retour avant midi, tout ira bien. Car, après midi, j'ai mes leçons à donner.

Mais la femme n'écoutait pas, et suivait la douleur qui l'avait ressaisie.

— Il faut que je le revoie, vous comprenez !... N'importe où... Je ne peux pas vivre comme ça... Il m'a laissée parce que j'étais mère, parce que ça coûte trop d'en nourrir trois... Pourtant, il m'aimait... Je savais le prendre...

Elle tourna la tête, et toutes ses pensées, avec un peu de sang rose, affluèrent sur son visage. Véronique le vit, et elle eut peur et pitié en même temps. Il lui apparut qu'une question lui était faite, qu'elle n'osait comprendre, et que la minute présente était lourde d'avenir. Elle tressaillit, s'écarta un peu, et dit lentement, comme si elle parlait au nom du destin :

(La suite prochainement.)

tion du peuple. Rentré dans sa patrie, plus d'un de ces soldats mit à profit les observations qu'il avait faites à ce sujet en pays français et, par l'introduction du bélier français, l'élevage du lapin en Allemagne entra dans une nouvelle voie.

Le bélier français a les oreilles tombantes, mais il ne doit pas les avoir aussi longues que celles du bélier anglais. La longueur de 42 centimètres ne doit pas être dépassée. La tête est typique et porte excellemment le caractère de celle du bélier. Toutes les dérogations à ce type indiquent un croisement, de même que l'allongement des oreilles. Le corps, robuste et trapu, est bien en chair aussi ; ce lapin peut se mesurer avec le géant belge comme lapin de boucherie.

Il est temps de sortir des tâtonnements et d'écartier de l'élevage tous les produits de croisements pour remettre le bélier français en honneur comme avant sa dégénérescence. Mais il faut aussi que les éleveurs qui sont en possession de bons béliers français les remettent en avant, car si l'on veut faire entrer la viande de lapin dans l'alimentation du peuple, il faut lui présenter des races ayant beaucoup de viande et c'est précisément le cas du bélier français.

* * *

La pluie et l'humidité favorisent la végétation des mauvaises herbes qui poussent dans les allées de jardins ou entre les pierres qui forment le pavé des cours ; le ratissage est une opération longue et qui demande à être souvent répétée. Le moyen à employer pour détruire ces herbes est assez simple. Il s'agit seulement de faire bouillir, dans une chaudière de fer, de l'eau dans laquelle on ajoute par soixante litres, douze livres de chaux et deux ou trois de soufre en poudre, de laisser bouillir quelque temps en agitant le mélange. On laisse reposer et on arrose avec ce liquide, étendu de deux fois son poids d'eau, les allées et les cours qui sont bien nettoyées. On purge la terre pour plusieurs années de ces végétations si rebelles. On peut employer encore avec le même succès le résidu dans lequel on ajoutera, en le faisant bouillir, les mêmes substances, en diminuant d'un quart ou d'un tiers la dose du soufre ; ce dernier procédé est peut-être encore préférable.

Mais les cultures sont envahies souvent par des herbes parasites encore plus tenaces ; la cuscute surtout si détestée de l'agriculteur. Comment arriver à la destruction de la cuscute, dont les noms vulgaires : « cheveux du diable, grippe, perruque, rache, rougeot, tignasse, trainasse, etc. » suffisent à indiquer les propriétés pernicieuses ?

On s'en débarrasse en arrosant les parties du sol envahies avec une dissolution de sulfate de fer (1 kilogr. de sulfate par hectolitre d'eau). — L'arrosage s'effectue à l'arrosoir ordinaire, ou mieux à l'aide d'une petite pompe à main. Deux jours après, la cuscute est toute noire ; elle meurt bientôt. On fauche pour enlever le fourrage et la mauvaise plante : la luzerne, le sainfoin ou le trèfle repoussent avec une nouvelle vigueur.

Le moyen suivant obtient également un très bon résultat : On fauche, aussi près que possible du sol, les fourrages ou autres cultures attaqués, et l'on pratique de larges arrosages avec du purin frais. L'engrais, trop fort pour elle, tue la cuscute en la corrodant, et donne aux autres plantes cultivées une grande exubérance de végétation. Encore un moyen employé en Alsace :

1° Faire faucher à ras de terre la place envahie par la cuscute en l'augmentant d'un cercle en couronne de 1 mètre au moins de largeur.

2° Elever soigneusement l'herbe et la cuscute

fauchée en les plaçant dans des toiles pour que la semence ne se propage pas ailleurs sur les autres parties du champ. — Brûler le tout.

3° Recouvrir la surface fauchée d'une couche de sciure de bois de sapin, de 5 centimètres d'épaisseur. Imbiber abondamment cette sciure de bois avec une solution de sulfate de fer à 10 %. La sciure de bois empêche cette solution de se perdre rapidement en terre. De cette façon le sulfate de fer a le temps de se combiner avec le tannin de la cuscute. Il se forme entre le tannin de la cuscute et le sulfate de fer un tannate de fer qui cristallise dans les canaux séreux de la plante dont il détermine la mort. La luzerne et le trèfle restent indemnes.

* * *

Le marc de pommes peut être employé à l'alimentation du bétail. On en fait même des tourteaux. L'expérience de l'exportation du marc de pommes et le commerce de ce produit ont pleinement réussi. Les pays de pommes étant presque tous des pays d'herbages, les cultivateurs n'y sont pas embarrassés de nourrir leur bétail et ne sentent pas le besoin de le rafraîchir. Il est, au contraire, d'autres contrées où les fourrages verts sont plus rares et où le marc de pommes mélangé au son et à l'eau chaude convient à la nourriture des vaches. Le marc de pommes salé est un aliment rafraîchissant très bon à employer quand le fourrage vert vient à manquer. Les expéditions qui en ont été faites du nord de la France jusqu'à l'extrême sud de ce pays prouvent qu'il se conserve très bien.

Il est donc bon, aujourd'hui qu'on ne doit rien laisser perdre à la ferme, de conseiller l'essai de ce nouvel aliment, essai qui a déjà été fait par plusieurs agriculteurs, mais que tous devraient poursuivre, car à l'heure actuelle, il n'est point de gain, si petit soit-il, qui doive être négligé.

Menus propos

Aux obsèques de M. Zola, un écrivain de talent, M. Anatole France, a fait un éloge outré du défunt.

Cette nouvelle n'a pas été sans causer une certaine stupeur, car on connaissait l'ancienne opinion de M. France, et il est bon de mettre en parallèle ce qu'il écrivait avec ce qu'il dit aujourd'hui.

AUTREFOIS	AUJOURD'HUI
Personne avant Zola n'avait élevé un si haut deuil universel. <i>L'Humanité</i> vient de perdre un de ses plus vastes esprits, un de ses plus grands cœurs. Zola laissera à toutes les images se une œuvre immense de la beauté et de l'amour, nier tout ce qui est bon et tout ce qui est bien.	Recevez mes condoléances respectueuses et l'expression de ma profonde douleur.

Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés.

(Anatole FRANCE.
Vie littéraire.)

Après avoir dit que M. Zola n'aurait pas dû naître, M. France a dit sur la tombe qu'il n'aurait pas dû mourir. Sont-ils sincères ces Dreyfusards !

Combien existe-t-il d'automobiles en France ?

Une statistique, récemment publiée par la direction des contributions directes, nous apprend que l'administration a enregistré, comme soumises à la taxe, cinq mille trois cent quatre-vingt-six voitures automobiles.

Chaque voiture paye à l'Etat un impôt variant de soixante à deux cents francs par véhicule.

Si seulement deux ou trois millions de Français avaient chacun leur « teuf-teuf ». M. Rouvier commencerait à avoir quelque vague chance d'équilibrer son budget.

* * *

Les gourmets sont tristes, parce que les cailles se font rares.

Elles se font rares parce que peu d'animaux sont aussi impitoyablement traqués par les chasseurs.

On a beau faire des conventions internationales pour leur protection. L'Egypte n'admet pas ces conventions. Or, presque toutes les cailles, dans leur migration, passent par la vallée du Nil. Comme le voyage est long, elles ont l'habitude de se reposer sur les dattiers qu'elles rencontrent en route. Connaissant leurs mœurs, les habitants fabriquent de « faux dattiers » dont les branches sont enduites de glu et les disposent en des lieux déserts. Les pauvres bêtes, enchantées de trouver une halte, se posent sur ces rameaux perfides, et y sont capturées par quantités effrayantes.

Si l'opération continue on ne trouvera plus de cailles que dans les discours électoraux des candidats socialistes.

* * *

Une terrible méprise vient de montrer à quel point sont rigoureuses les mesures de la police prises pour la sécurité du tzar.

A Tsarkoé-Selo, l'empereur avait coutume, dans l'après-midi, de se rendre au palais dans un pavillon du parc, où il prenait le thé avec l'impératrice. Un jour, en traversant les parterres, il voulut cueillir quelques roses, pour en faire hommage à sa femme. Apercevant un vieux jardinier, il le héla, et le serviteur accourut. A peine le pauvre homme était-il à quelques mètres, qu'une balle, partie d'un massif, vint le frapper à la tête et le foudroya. De toutes parts sortirent des policiers, et leur chef expliqua à Nicolas II qu'une consigne rigoureuse ordonnait de frapper toute personne inconnue l'approchant à dix mètres.

L'empereur infligea aux policiers une verte semonce, puis s'en revint tristement à son palais, méditant sur certains revers peu joyeux de la grandeur impériale.

* * *

Les pneus vont coûter moins cher. — Voilà certes, une nouvelle qui ne serait pas pour déplaire à tous ceux, et le nombre en est déjà grand, qui font usage de pneumatiques.

Il paraît qu'on a fait, au Congo, de telles plantations de caoutchouc qu'il y aura bientôt pléthore et que l'on aura pour trois francs cinquante ce qui en valait dix-huit.

Il n'est pas admissible que les fabricants de cet accessoire ruineux de la voiture automobile ne tiennent pas compte à leur clientèle d'une baisse de prix aussi sensible de la matière première.

Qu'on en consomme autant, même plus, mais que ça coûte moins cher !

